

a-t-il l'intention de promulguer un règlement concernant le transport du pétrole par pipe-line et de faire relever cette question de la juridiction de l'Office national de l'énergie?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Je n'ai pour le moment aucun projet de ce genre. Les pouvoirs existent et il est possible d'y avoir recours si besoin est. La déclaration relative à l'essence a été faite afin de rendre effective notre politique pétrolière nationale, politique qui commençait à être compromise par le flot des produits traversant la ligne de démarcation de la vallée de l'Outaouais. Quant au pétrole, le gouvernement est d'avis qu'aucun pouvoir supplémentaire n'est requis pour assurer le succès de notre politique pétrolière nationale.

LE PROJET DE PIPE-LINE DU MACKENZIE—LA PUBLICATION DES ÉTUDES ÉCOLOGIQUES

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Est-il maintenant en mesure de déposer les résultats des recherches sur les problèmes de l'environnement découlant d'un projet de pipe-line éventuel dans la vallée du Mackenzie?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je crois avoir informé la Chambre l'autre jour, tant au cours du débat qu'en réponse à des questions posées par les députés d'en face, que le secteur privé, les universités et le gouvernement poursuivent des recherches. Je ne suis pas certain de pouvoir en déposer les résultats mais je ne manquerai pas d'étudier la situation. Il est certain que, dans le cas présent, il importe de renseigner le public le plus possible.

LE PROJET DE PIPE-LINE DU MACKENZIE—LA CONSULTATION DES INDIENS DU NORD

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Les hauts fonctionnaires du ministère ont-ils consulté les Indiens du Nord au sujet de la construction d'un pipe-line transcanadien, et vont-ils poursuivre ces consultations?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, nous essayons de tenir les Indiens et les Esquimaux du Nord au courant de ce qui se passe au sein de certains comités d'étude. Au cours de l'an dernier, des représentants de ces citoyens du Nord ont participé, avec le gouvernement, à certaines formes de recherches, particulièrement dans les régions de Old Crow et de Banks Island.

Nous avons demandé aux dirigeants de l'industrie d'inclure dans leurs équipes des aviseurs esquimaux ou indiens, et ils continueront à l'avenir de maintenir cette politique.

[Traduction]

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, je répète la deuxième partie de ma question supplémentaire. Envisage-t-on de poursuivre ces consultations au sujet de la construction du pipe-line?

[M. Douglas.]

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, nous essayons de les tenir tous les jours au courant, et je peux assurer l'honorable député que nous les tiendrons informés au cours des semaines et des mois qui suivront.

LE PROJET DE PIPE-LINE DU MACKENZIE—LA CONCURRENCE DU TAPS—LE POINT DE VUE DES PRODUCTEURS ALASKIENS

[Traduction]

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources peut-il, à la suite des entretiens qu'il a eus avec des représentants des sociétés intéressées, nous dire si les producteurs de pétrole considèrent l'aménagement d'un pipe-line transcanadien le long de la vallée du Mackenzie comme une solution économique aussi rentable que l'oléoduc transalaskien et la voie maritime en ce qui concerne l'acheminement du pétrole vers la côte nord-ouest des États-Unis et vers le mid-west et, si ces producteurs n'en sont pas convaincus, le ministre est-il en mesure d'emporter leur conviction?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et moi-même, ainsi que d'autres ministres avons eu une rencontre des plus utiles aujourd'hui avec les présidents de cinq des sociétés qui ont des intérêts dans la région de la baie de Prudhoe. Nous avons examiné l'aspect économique des diverses voies projetées. Il semblerait que la livraison du pétrole sur la côte ouest serait plus économique par voie de Valdez, alors que la livraison dans la région de Chicago peut bien être plus économique par voie d'un pipe-line exclusivement canadien. D'après les renseignements que nos propres représentants nous ont communiqués, cette dernière voie donnerait un avantage de 30 c. le baril.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il va de soi que je vais accorder le droit de parole au chef de l'opposition qui veut poser une question supplémentaire, mais je saisis l'occasion de répéter par avance mes conseils d'usage. J'invite les députés à poser des questions brèves et je demande aux ministres d'y répondre brièvement, avec le moins de supplémentaires possible afin de donner à un plus grand nombre de députés l'occasion de poser des questions.

L'hon. M. Stanfield: J'aimerais poser une question supplémentaire au même ministre. A la suite de ses discussions, est-il en mesure de nous dire jusqu'à quel point les sociétés pétrolières de l'Alaska sont prêtes à attendre avant de croire nécessaire de faire un choix concernant la route?

L'hon. M. Greene: Monsieur l'Orateur, si je comprends bien, voici la situation: une décision bien nette a été prise par les sociétés pétrolières d'utiliser la route de Valdez, puis une ligne de pétroliers vers la côte occidentale, mais en raison des délais causés par différentes agences gouvernementales aux États-Unis, par des groupes écologistes et autres, cette décision n'a pas été mise en œuvre. Tout ce que nous faisons, c'est d'explorer les possibilités d'une révision de cette décision et d'assurer que le Canada entreprenne aussi rapidement que possible des